

Mennecy, le 7 décembre 2005

**Chère Collègue,
Cher Collègue,**

En vertu de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les membres du Conseil Municipal se réuniront en Mairie Centrale:

**Le Mercredi 14 décembre 2005 à 19Heures
Salle du Conseil Municipal**

INFORMATIONS :

Arrêtés ayant été pris en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- L 11.05.277.102 Décision du Maire acceptant le contrat de prestation de service passée entre la ville et l'Association « Eclats de Livres »
- L 11.05.278.103 Décision du Maire acceptant le marché Maîtrise d'œuvre entre la ville et le bureau d'études Tecnic
- L 11.05.285.111 Décision du Maire acceptant la convention artistique passée entre la ville et la société THEATRE COCONUT
- L 11.05.290.114 Décision du Maire acceptant le contrat entre la ville et l'Association APAM concernant le spectacle Arbre de Noël
- L 11.05.293.122 Décision du Maire acceptant la convention entre la ville et le CIG
- L 11.05.307.127 Décision du Maire acceptant le contrat de coordination, de sécurité et de protection passée entre la ville et C2I (travaux rue de l'arcade)
- L11.05.307.128 Décision du Maire acceptant la convention entre la ville et le « Théâtre selon Gus »
- L11.05.308.130 Décision du Maire acceptant le contrat entre la ville et la société Petit Forestier Location
- L 11.05.311.135 Décision du Maire acceptant la convention de logement entre la ville et Melle HINARD Delphine
- L 11.05.311.136 Décision du Maire acceptant la convention entre la ville et la Société Théâtre Coconut
- L 11.05.318.140 Décision du Maire acceptant l'inscription à un séjour de ski entre la ville et Espace Europ
- L 11.05.325.146 Décision du Maire acceptant le contrat entre la ville de Mennecy et la Société Néopost France (remplacement machine à affranchir service culturel)
- L 11.05.325.147 Décision du Maire acceptant le contrat entre la ville de Mennecy et la Société Néopost France (remplacement machine à affranchir mairie annexe)
- L 11.05.326.148 Décision du Maire acceptant le contrat de prestations pour un séjour de ski entre la ville et l'entreprise Scol'voyages

ORDRE DU JOUR

I / TRAVAUX/URBANISME

Rapporteur : Daniel PERRET

1. Périmètre de ZAC « de Champoreux » : études préalables
2. Approbation de la Révision Simplifiée du Plan d'Occupation des sols sur la zone UI Avenue Darblay – Observations du Préfet pour modifications ponctuelles
3. Extension du local utilisé par l'association menneçoise « Orquoise Plongée » : dépôt d'une demande de permis de construire
4. Droit d'ester et de défendre la commune en justice – Délégation au maire – Requête de Monsieur et madame GUYOMARD
5. Modification du règlement local de publicité
6. Approbation de la division en lots et en volumes du bâtiment sis 5 rue de l'Arcade
7. Vente d'une propriété communale par procédure d'adjudication : un volume 5 rue de l'Arcade
8. Vente d'une propriété communale par procédure d'adjudication : un studio avec cellier et terrasse au 6, rue de Milly
9. Vente d'une propriété communale par procédure d'adjudication : un studio 6, rue de Milly
10. Motion SIERME

II / FINANCES

Rapporteur : Bernard BOULEY

11. Décision Budgétaire Modificative N°4
12. Demande de subvention au titre des Travaux Divers d'Intérêts Locaux : enveloppe Sénateur
13. Demande de subvention au titre des Travaux Divers d'Intérêts Locaux : enveloppe Député

III / JEUNESSE

Rapporteur : Chantal LANGUET

14. Conditions de réservation et d'annulation des séjours organisés par les services Jeunesse et Enfance de la commune
15. Modification du règlement intérieur du centre de loisirs Joseph Judith
16. Modification du règlement intérieur du Service Jeunesse

IV / RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Daniel BAZOT

17. Création d'un poste de rédacteur non titulaire à temps complet
18. Création d'un poste d'auxiliaire de puériculture à temps complet non titulaire
19. Création de deux postes d'agents des services techniques non titulaires à temps non complet
20. Suppression de 3 postes emplois jeunes et de 3 postes d'agents des services techniques temps complet
21. Indemnisation des agents recenseurs

V / AFFAIRES SCOLAIRES

Rapporteur : Annie BERTHAUD

22. Avenant N°2 au marché de fourniture de denrées alimentaires pour la cuisine centrale et assistance technique

VI / CULTUREL

Rapporteur : Alain CROULLEBOIS

23. Demande de subvention au Conseil Général pour l'acquisition de matériel de musique

VII / QUESTIONS DIVERSES

Question du groupe Mennecey Maintenant

- 1) Bilan d'activité du pôle Loisirs et Découvertes en 2005 (tableau joint)
- 2) a) Point complet concernant les modalités de l'exercice de la compétence « ordures ménagères » suite au transfert
 - b) Création d'une commission extra-municipale Conseil municipal de jeunes
 - c) Coûts pour un certains nombres de documents diffusés par la commune

Le Maire,

Joël MONIER.

.....

BON POUR POUVOIR

Je soussigné(e),
Agissant en qualité de ...
Donne pouvoir pour me représenter

A

Lors du Conseil Municipal du

Date et signature :